

DIRECTION PREVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Mme Béatrice DE LOUISE
Contrôleur de sécurité

CGSS REUNION



QUI SOMMES-NOUS ?



Caisse régionale
Île-de-France



LA PRP

- ✓ **1 Ingénieur Conseil Régional**
- ✓ **1 Ingénieur Conseil**
- ✓ **8 contrôleurs de sécurité**
- ✓ **1 équipe administrative**

Contrôleur de sécurité	Secteurs d'intervention	Référents
Dévy AMOURDOM	Secteur Est	Aide et soins Risque routier
Béatrice DE LOUISE	Sainte Marie / La Possession	RPS Nanomatériaux/ Perturbateurs endocriniens
Françoise FONTAINE	Saint-Paul	Agricole Transport Distribution Agro
David LALLEMAND	Toute l'Île - BTP	BTP Amiante CLSCT
David LAVIGNY	Secteur sud-ouest	Intérim Elagage Propreté
Sophie LEBLANC	Secteur ouest	Bois Distri-Agro Risque chimique
Sébastien MONTIGNY	Secteur Sud	En agrément
Elodie PARVEDY	Secteur Nord	PREV'AT TMS Formation Collecte de déchets

Expertise technique

- ✓ **Métrologie** : mesures physiques et chimiques en partenariat avec des laboratoires spécialisés (LICT / CIMPO)
- ✓ **Assistance technique** : appui pour la conception des locaux ou l'aménagement des postes de travail



Partenariats



- ✓ **Collaboration avec les Services de Santé au Travail, la DEETS, l'ARACT, le rectorat, les chambres consulaires et l'OPPBTP pour une approche globale et coordonnée**

<https://www.preventionpro974.re/>



L'OFFRE DE SERVICE PRÉVENTION DE LA PRVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Une double approche : conseil et contrôle

- Conseils
- Supports méthodologiques
- Appui technique
(mesures physiques et chimiques)
- Ristournes Trajet
- Subventions :
 - Contrat prévention
 - Subventions prévention

- Demande de mise en place d'actions de prévention sous un délai déterminé
- Demande de mise en place d'actions de prévention sous un délai déterminé par voie d'injonction
- Majoration du taux AT/MP

NOS INTERVENTIONS

Intervention dans les entreprises et auprès des branches professionnelles

Offre de formation

Offre documentaire

Dispositifs d'aides financières

Statistiques AT-MP

Tarification des accidents du travail et des maladies professionnelles

LES INCITATIONS FINANCIÈRES

Aides financières :

- Contrats de prévention et aides financières simplifiées
- Subvention TPE
- Minoration du taux de cotisation accident du travail (ristourne travail et ristourne trajet)

Injonction et majoration des taux de cotisation AT-MP

- lorsqu'une situation de travail présente des risques exceptionnels
- lorsqu'une entreprise n'observe pas les mesures de prévention préconisées par la CGSS
- non respect d'une disposition générale

LES AIDES FINANCIERES

Les dispositifs spécifiques d'accompagnement et d'incitations financières sur site internet Ameli / Entreprise

<https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/aides-financieres>



The screenshot shows the Ameli.fr website with a blue header bar. The 'Entreprise' tab is highlighted in yellow. Below the header, there's a navigation bar with links for 'Assuré', 'Professionnel de santé', 'Entreprise', 'Qui sommes-nous ?', 'Carrières', 'Etudes et données', and 'Presse'. The main content area has a blue sidebar on the left with a 'Menu' icon. The main content title is 'Aides financières : comprendre les principes clés'. Below the title, there are three sub-links: '→ Subventions Prévention', '→ Contrats de prévention', and '→ Panorama des subventions nationales'. At the bottom of the page, there's a footer with the 'l'Assurance Maladie' logo and the text 'RISQUES PROFESSIONNELS' and 'Agir ensemble, protéger chacun'.

LES AIDES FINANCIERES

Les dispositifs spécifiques d'accompagnement et d'incitations financières de la CGSS REUNION

cgss.re

The screenshot shows the official website of the Caisse Générale de Sécurité Sociale de la Réunion (CGSS REUNION). The URL is <https://www.cgss.re/entreprise/pour-mon-entreprise>. The page is divided into several sections:

- Top navigation:** Includes links for "Accéder à mon espace", "Adhérent", "Adhérents", "Prévoyance", "Assurance de santé", "Partenaires", and "Qui sommes nous ?".
- Left sidebar:** "AIDES FINANCIERES DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS" with sub-links for "Les dispositifs nationaux" and "Les dispositifs régionaux".
- Content sections:**
 - LES SUBVENTIONS PREVENTION:** Subvention Prévention UV Solaires-Chaleur et Subvention Prévention Boulangerie-Pâtisserie. Includes links for "UV Solaires - Chaleur" and "boulangerie Pâtisserie".
 - Subvention Prévention Chutes Interpro:** Includes links for "Contexte et enjeux", "Objectifs", "Les bénéficiaires", "les dates clés", "Conditions générales d'attribution", and "Je résume".
 - Subvention Prévention Régionale 2023 : Bâtiment et Travaux Publics:** Includes links for "Contexte et enjeux", "Objectifs", "Les bénéficiaires", "Dates Clés", "Je résume", and "Document associé".
 - Aides Financières Simplifiées Exploitant Agricole:** Includes a note: "Le budget 2024 étant épuisé, nous vous invitons à effectuer une demande en 2025".
- Right sidebar:** "Caisse générale de sécurité sociale" and "Engagée au service des Réunionnais".
- Footer:** "SON ENTREPRISE" with sections for "MAINTIEN ADMINISTRATIFS", "MAINTIEN SOCIAUX", and "NEMENIS PARTICULIERS". It also lists "ES FINANCIERES DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS" with sub-links for "positif national" and "positif régional".
- Bottom right:** Logo for "l'Assurance Maladie RISQUES PROFESSIONNELS" with the tagline "Agir ensemble, protéger chacun".

LES AIDES FINANCIERES

cgss.re

AIDES FINANCIERES DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

► Les dispositifs nationaux



Les subventions Prévention TPE

Les subventions prévention TPE concernent les entreprises de 1 à 49 salariés du Régime Général. Ces aides peuvent participer au financement des investissements en équipements, en formation, ou d'études. Elles sont cadrées par des programmes nationaux ou régionaux qui précisent les conditions d'attribution et leurs cibles : risques, secteur d'activité, investissements aidés, plafond d'aide, règle de cumul... Elles sont plafonnées au maximum à 25.000 euros d'aide.

En savoir plus sur ameli.fr

Les investissements doivent porter exclusivement sur du matériel neuf.

L'entreprise doit adhérer à un Service de Santé au Travail.

Le Document Unique d'Evaluation des Risques de l'entreprise doit être mis à jour et à disposition de la Direction Prévention des Risques Professionnels de la CGSS REUNION.

Téléchargement et dépôt des dossiers sous RESAFS via le compte AT/MP du portail net-entreprises.fr

-  [RESAFS – Guide de demande de subvention sur Net entreprises](#)
-  [Clefs pour une demande de subvention](#)

Pour toute demande d'information : prevention@cgss.re

Le matériel acheté en crédit-bail, en leasing, en défiscalisation ou en location longue durée n'est pas pris en charge.

FIPU - Subvention Prévention Risques Ergonomiques

En savoir plus

Demander une subvention risques ergonomiques

Le contrat TPE

Sous réserve d'acceptation par la CGSS, le contrat TPE permet également d'accompagner les établissements de 1 à 49 salariés dans le cadre d'un programme de prévention spécifique non couvert par les autres dispositifs. Il est plafonné à 25.000 €.

Pour réserver cette aide, merci de télécharger le formulaire en lien, de le remplir et de l'envoyer sur prevention@cgss.re

 [Formulaire](#)

Le contrat de prévention

Le contrat de prévention intervient entre la CGSS et l'entreprise souscrivant à une convention d'objectif. Cette convention fixe un programme de prévention spécifique à la branche d'activité dont relève l'entreprise.

En savoir plus ameli.fr

Pour réserver cette aide, merci de télécharger le formulaire en lien, de le remplir et de l'envoyer sur prevention@cgss.re

 [Formulaire](#)

► Les dispositifs régionaux

LES AIDES FINANCIERES

Les subventions prévention



Toutes les entreprises
de 1 à 49 salariés



Dirigeant d'entreprise,
bénéficiez de différentes subventions
pour réduire les risques pour vos salariés.

Rendez-vous sur ameli.fr/entreprise



Les subventions permettent de financer :

- l'achat de **matériels / équipements** pour réduire les risques d'exposition aux accidents du travail et maladies professionnelles ;
- des prestations de **formation / d'accompagnement** en matière de prévention des risques professionnels.

LES AIDES FINANCIERES

Demandes en ligne sur <https://www.net-entreprises.fr/>



The screenshot shows the 'Le Compte entreprise' service page on the net-entreprises.fr website. The page title is 'Le Compte entreprise, le bouquet de services de l'Assurance Maladie et des risques professionnels'. It features a banner with a photo of a man at a desk and text about the unique entry point for business dealings with the health insurance and professional risks. Below the banner are several service links: 'Le compte entreprise Assurance maladie', 'Attestation de salaire pour le versement des IJ - DSIB', 'Gérer un dossier d'indemnités journalières', 'Bordereau de Paiement pour le versement des IJ - BPJ', 'La Déclaration d'Accident du Travail - DAT', and 'Consulter ses taux AT/MP'. To the right, there's a sidebar with a search bar and a 'Besoin d'aide ? Posez-nous vos questions !' section. The footer includes the 'l'Assurance Maladie' logo and the tagline 'RISQUES PROFESSIONNELS'.

NET-ENTREPRISES.FR
GIP Modernisation des déclarations sociales

Autres déclarations et services > Déclarations Assurance Maladie > Le Compte entreprise, le bouquet de services de l'Assurance Maladie et des risques professionnels

Le Compte entreprise, le bouquet de services de l'Assurance Maladie et des risques professionnels

Publié le 30 novembre 2022 - Modifié le 15 juillet 2024 Assurance maladie, Déclarations sociales, net-entreprises.fr

Le compte entreprise est un point d'entrée unique pour toutes les démarches des entreprises avec l'Assurance Maladie et l'Assurance Maladie – Risques professionnels

Le compte entreprise Assurance maladie Attestation de salaire pour le versement des IJ - DSIB Gérer un dossier d'indemnités journalières Bordereau de Paiement pour le versement des IJ - BPJ La Déclaration d'Accident du Travail - DAT Consulter ses taux AT/MP

Besoin d'aide ?
Posez-nous vos questions !

Rechercher

Déjà inscrit au compte AT/MP ?
Accédez y directement

Siret

l'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

OFFRE TPE - PME



- Boucherie - Charcuterie
 - Boulangerie - Pâtisserie - Chocolaterie - Glacerie
 - Poissonnerie
- Exemples :
- Utiliser en sécurité les produits d'entretien
 - Maintenir les couteaux aiguisés et en bon état
 - ...



Cahier de l'accueillant

Aides financières

OiRA – outil en ligne d'évaluation des risques et définition d'un plan d'actions

Fiches solutions



Pages web Ameli et INRS



Outil INRS
Agir suite à un AT



Formation en ligne « Les bases en prévention »



Outil d'accueil spécifique des nouveaux arrivants

Fiche « Comment bien choisir son matériel »



Exemples :

- Installation de manutention des carcasses de viande
- Matériel de fabrication en boulangerie / pâtisserie à faible émission de farine
- Vitrine réfrigérée à service arrière
- ...



LES SUBVENTIONS PREVENTION

Entreprises du régime général de **moins de 50 salariés**.

Conditions d'attribution :

- Etre à jour des cotisations après de l'**URSSAF** ;
- Avoir réalisé et mis à jour **son Document Unique d'Evaluation des Risques** depuis moins d'un an ;
- Adhérer à un **Service de Prévention et Santé au Travail** ;
- Avoir informé les **instances représentatives du personnel** des mesures envisagées.

Les subventions sont accordées dans la limite des budgets disponibles et de la durée de validité de l'aide.

La participation de la Caisse est de :

- 50% pour les équipements ;
- 70% pour les diagnostics et les formations.

Leur montant est **plafonné à 25 000€**.

LES SUBVENTIONS PREVENTION



Les programmes nationaux :

Subvention Prévention	Equipements financés
Risques ergonomiques	<ul style="list-style-type: none">- Potences de levage fixes, portiques fixes ou mobiles, palonnier et préhenseurs- Monte-charges- Transpalettes électriques- Tracteurs pousseurs et timons électriques, roues motorisées, diables monte-escaliers électriques...- Tables élévatrices motorisées- Filmeuses, housseuses- Autolaveuses
RPS Accompagnement	<ul style="list-style-type: none">- Diagnostic / repérage des facteurs de RPS, et accompagnement à l'élaboration du plan d'action- Accompagnement par un consultant à la mise en œuvre du plan d'action, au suivi et à l'évaluation des actions

Toutes les aides disponibles sur :

<https://www.ameli.fr/entreprise/sante-travail/aides-financieres/subventions-prevention>

Subvention Prévention des risques ergonomiques : de quoi s'agit-il ?

Pour protéger la santé des salariés, l'Assurance Maladie - Risques professionnels propose la subvention Prévention des risques ergonomiques.

Son objectif : Réduire l'exposition aux risques liés à des contraintes physiques marquées dans une démarche de renforcement de la prévention des risques professionnels et de la préservation de la santé des salariés.

[Subvention Prévention des risques ergonomiques : de quoi s'agit-il ? | ameli.fr | Entreprise](#)



Un simulateur pour tester votre éligibilité

Le saviez-vous ? [Un simulateur](#) est à votre disposition pour vérifier votre éligibilité en quelques clics.

[VF Simulateur subvention Prévention des risques ergonomiques \(genially.com\)](#)





LES SUBVENTIONS PREVENTION

Les programmes régionaux :

Subvention Prévention	Equipements financés
Chutes Interpro (hors BTP)	<ul style="list-style-type: none">- Protection des quais et/ou ouverture de plain-pied- Encombrement (système de distribution hors sol) et glissance des sols (revêtements antidérapants)- Protection des mezzanines (barrière écluse), équipements d'accès et de travail en hauteur (PIR, PIRL, PEMP), monte-charge- Circulation : protection / séparations physiques pour cheminement piéton, mains courantes et nez de marche antidérapants pour escaliers



LES SUBVENTIONS PREVENTION

Subvention Prévention	Equipements financés
Boulangerie / Pâtisserie	<ul style="list-style-type: none">- Pétrins et batteurs à capot plein- Diviseuse faible émission de farine- Aspirateur de boulangerie- Farine à faible indice de pulvérulence- Refroidisseur d'eau avec doseur-mélangeur- Pasteurisateur-cuiseur-refroidisseur- Lave-vaisselle / Lave-batterie- Monobrosse- Formation « allergies et risques liés aux poussières de farine » OBLIGATOIRE

Toutes les aides disponibles sur : <https://www.cgss.re/entreprise/pour-mon-entreprise>



LE CONTRAT DE PREVENTION

Entreprises du régime général de **moins de 200 salariés**.

Champ d'application **d'une Convention Nationale d'Objectifs** signée par les organisations professionnelles du secteur d'activité.

Dans le cadre d'un **projet global de prévention** des risques (durée de 3 ans maximum)

Conditions d'attribution :

- Etre à jour des cotisations après de l'**URSSAF** ;
- Avoir réalisé et mis à jour **son Document Unique d'Evaluation des Risques** depuis moins d'un an ;
- Adhérer à un **Service de Prévention et Santé au Travail** ;
- A voir informé les **instances représentatives du personnel** des mesures envisagées.

Les contrats sont accordés dans la limite des budaets disponibles. Leur montant est **plafonné à 70 000€**.

LE CONTRAT DE PREVENTION



Réf	Date d'expiration		Mesures prioritaires
D054	31/08/2025	Meunerie, nutrition animale, filière œufs, industrie laitière, mareyage, fabrication-commerce de gros alimentaire, négoce bestiaux	<ul style="list-style-type: none">- Risque TMS- Risque de chutes (réfection des sols, signalisation, éclairage)- Sécurisation des opérations de livraison : équipements permettant le chargement, déchargement et arrimage en sécurité des produits- Utilisation d'aide à la conception en réalité virtuelle
D055	02/07/2027	Commerce de détail de viandes, poissons, charcuterie artisanale et traiteurs, organisateurs de réception	<ul style="list-style-type: none">- Risque TMS : équipements d'aide à la manutention et au maintien du pouvoir de coupe des couteaux- Ergonomie des postes de travail en tenant compte des contraintes liées au travail au froid- Revêtements de sol et équipements permettant leur nettoyage- Sécurisation des machines dangereuses (hachoirs, scies...)

LE CONTRAT DE PREVENTION



Réf	Date d'expiration		Mesures prioritaires
D057	30/06/2028	Boulangerie, pâtisserie, confiserie, chocolaterie et glaces artisanales	<ul style="list-style-type: none">- Risques TMS (ergonome, moyens de manutention)- Risques liés aux déplacements (réaménagements des locaux, moyens de rangements, stockage et vitrines)- Risques liés aux poussières de farine – pétrin à capot plein, diviseuse à faible émission de farine, aspirateur- Risque d'agression
D058	30/11/2028	Fabrication industrielle de produits de boulangerie, pâtisserie et pizza, ainsi que de transformation et conservation de légumes et de fruits	<ul style="list-style-type: none">- Risques liés aux pulvérulents (farine, sucre, additifs...)- Risques de TMS et de manutention- Risques liés aux chutes de plain-pied et de hauteur

Toutes les CNO disponibles sur <https://www.ameli.fr/entreprise/tableau-cno>



POUR ALLER PLUS LOIN

...



MAVIMPLANT

Un outil d'aide à la conception 3D des lieux de travail.

Disponible pour 6 secteurs d'activités dont :

- les boulangeries – pâtisseries – glaceries ;
- Mareyage.



<https://mavimplant.inrs.fr/>

LE SITE DES PARTENAIRES DE LA PRÉVENTION



TRAVAIL & PRÉVENTION

Site des partenaires de la prévention des **risques professionnels à La Réunion** pour les salariés, les membres des CHSCT, les représentants du personnel, les chefs d'entreprise...

Actualités Partenaires Conseils et outils IRP Vos questions Liens utiles



Des informations sur les partenaires de la prévention des risques professionnels et leurs actualités, des conseils, des outils...etc.

<https://www.preventionpro974.re>





**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Agir ensemble, protéger chacun

MERCI